

La Sarraz, le 19 juin 2013

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEM

Le Comité de Direction de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 18 juin 2013, le Conseil Intercommunal de l'AIEM a pris les décisions suivantes :

Commune d'Oulens-sous-Echallens et Eclépens, modification des chambres de connexion ISDS et Cridec avec le réseau intercommunal de l'AIEM

- que l'AIEM est autorisée à procéder aux travaux de modification des chambres de connexion ISDS et Cridec sur les communes d'Oulens-sous-Echallens et Eclépens.
- qu'un crédit de Fr. 81'000.-- lui est accordé à cet usage.
- de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet.
- de financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- d'amortir celui-ci sur une période maximale de 50 ans.

Commune de Pompaples, Rue du Four, remplacement de la conduite d'eau potable

- que l'AIEM est autorisée à procéder aux travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur la commune de Pompaples, à la Rue du Four sur le tracé prédéfini.
- qu'un crédit de Fr. 195'500.-- lui est accordé à cet usage.
- de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet.
- de financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- d'amortir celui-ci sur une période maximale de 50 ans.

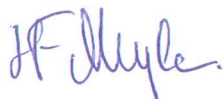
Les électeurs peuvent consulter ces décisions au greffe municipal, elles sont susceptibles de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage.

Comptes 2012

- d'accepter les comptes 2012 de l'Association Intercommunale des Eaux du Mormont tels que présentés.

Au nom du Comité de Direction

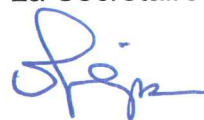
Le Vice-Président



Jean-François Meylan



La Secrétaire



Eliane Fonjallaz